



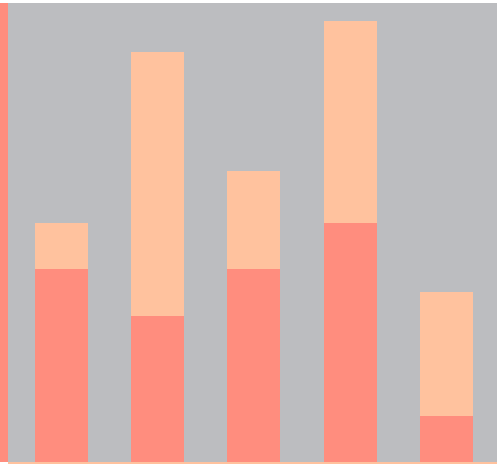
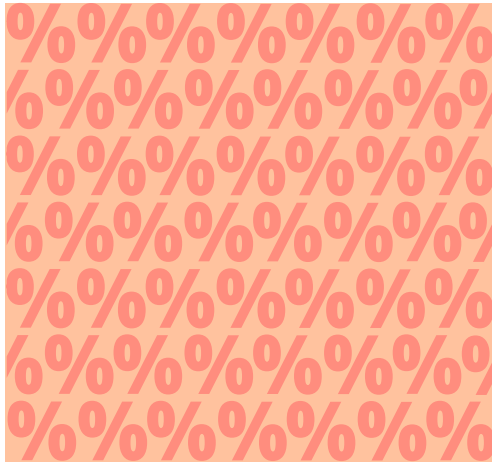
RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



agreste

La statistique, l'évaluation et la prospective du
ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

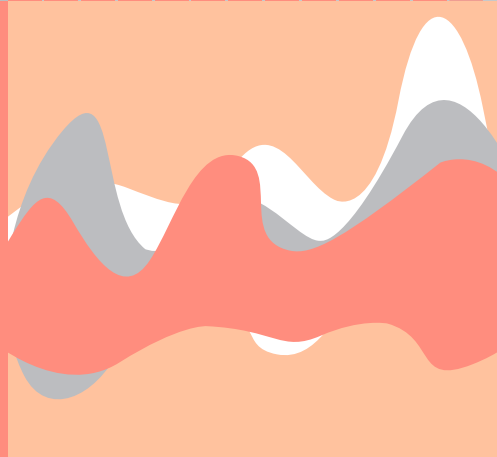
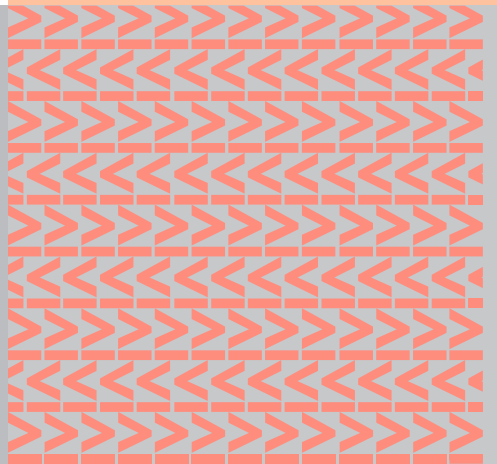


01 ESSENTIEL

JUILLET 2023 N°34

Productions animales en 2021

HAUTS-
DE-
FRANCE



La Statistique agricole annuelle (SAA) est une opération de synthèse annuelle sur les productions agricoles françaises. Elle fournit chaque année des données sur l'ensemble des productions agricoles en termes physiques (surfaces et rendements, têtes de bétail) détaillées par produit et par région et département. La SAA existe depuis 1947 et permet à la France de répondre au règlement européen UE 543/2009 du 18 juin 2009. Les données sont également utilisées pour d'autres opérations statistiques. Elles permettent de caler les évolutions conjoncturelles et sont utilisées pour établir les comptes, nationaux et régionaux, de l'agriculture (également en réponse aux obligations européennes - règlement UE 549/2013 du 21 mai 2013).

Méthodologie

La SAA est une opération de synthèse utilisant l'ensemble des informations disponibles sur un sujet donné. Les résultats de la SAA sont le fruit de consolidations et d'arbitrages conduisant à des données les plus cohérentes possibles dans le temps et dans l'espace.

Pour établir la SAA, les services régionaux disposent :

- des résultats des enquêtes statistiques : enquêtes réalisées chaque année ou périodiquement par les services statistiques, conformément à un programme national annuel approuvé par le Conseil national de l'information statistique (enquête Structure, inventaire Vergers, Terres labourables...) ; enquêtes effectuées à l'échelon local auprès des coopératives ou des groupements de producteurs ;
- d'informations rassemblées auprès des correspondants agricoles locaux, des organismes professionnels, des agriculteurs ;

- de données administratives (déclaration de demandes aux aides PAC fournis par l'Agence de services et de paiement, le casier viticole informatisé des Douanes...).

Pour certaines productions, seules les régions qui produisent le plus sont interrogées ; les régions dans lesquelles la production est faible sont estimées en faisant évoluer le chiffre de l'année précédente comme la moyenne nationale.

En règle générale, afin que la partie estimée reste contenue, l'ensemble des régions non répondantes pour une production représente moins de 15 % de l'ensemble de cette production (selon les chiffres du dernier recensement agricole).

Les résultats de la SAA sont régulièrement ajustés sur les résultats d'enquêtes à larges échantillons ou d'opérations exhaustives, tels les recensements agricoles (réalisés en 1970, 1979, 1988, 2000, 2010 et 2020). Les données de la SAA 2021 présentées ici ont été «rebasées» sur les résultats du recensement agricole 2020.

Figure 1 - Les filières d'élevage dans les Hauts-de-France en 2021

Espèce bovine
 8 730 exploitations en ayant
 1,1 million de bovins
 (6,5 % du cheptel français)
 112 milliers de tonnes de viande abattue*
 (8,1 % du national)



Vaches laitières
 285 milliers de vaches laitières
 (8,6 % du cheptel français)
 2,2 milliards de litres de lait produits
 (9,3 % du lait livré à l'industrie en France)

Vaches allaitantes
 154 milliers de vaches allaitantes
 (4 % du cheptel français)



Espèce porcine
 590 exploitations en ayant**
 567 milliers de porcins
 (4,4 % du cheptel français)
 107 milliers de tonnes de viande abattue*
 (4,8 % du national)

Espèce caprine
 265 exploitations en ayant**
 8 milliers de caprins
 (0,6 % du cheptel français)

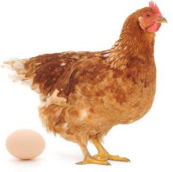


Espèce ovine
 1 130 exploitations en ayant**
 149 milliers d'ovins
 (2,2 % du cheptel français)
 2,1 milliers de tonnes de viande abattue*
 (1,9 % du national)



Brebis allaitantes
 90 milliers de brebis allaitantes
 (2,8 % du cheptel français)

Gallus
 17 millions de gallus
 (7,3 % du cheptel français)
 500 exploitations élevant plus de 250
 poulets de chair et coquelets
 47 millions de poulets de chair abattus*
 (6,5 % du national)

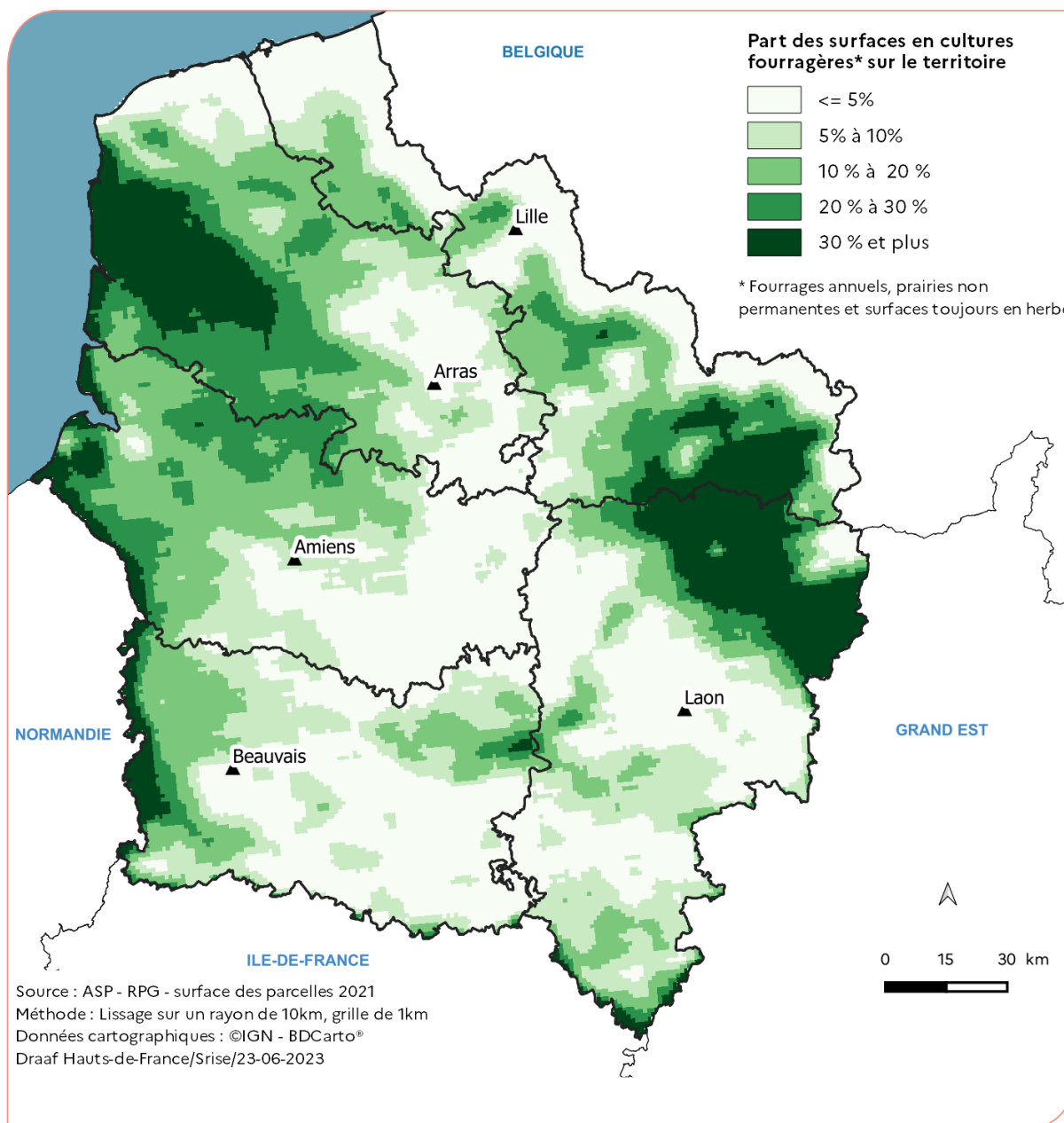


Poules pondeuses d'œufs de consommation
 380 exploitations en ayant plus de 50
 6,5 millions de poules pondeuses d'œufs de consommation
 1,6 milliard d'œufs de consommation pondus
 (1 œuf sur 10 en France)
 250 œufs en moyenne par poule par an

*viande abattue issue d'animaux provenant de la région pour les herbivores, elle est mesurée en tonne équivalent carcasse

** Source : Recensement agricole 2020

Figure 2 - Densité des surfaces en cultures fourragères par km² en 2021



Vache laitière

Femelle ayant vêlé au moins une fois et dont le lait est principalement commercialisé ou utilisé pour la consommation familiale. Elle est soumise à la traite.

Vache nourrice ou allaitante

Femelle ayant vêlé au moins une fois et dont le lait sert principalement à nourrir des veaux. Elle est le plus souvent tétée.

Génisse

Femelle qui n'a pas encore vêlé.

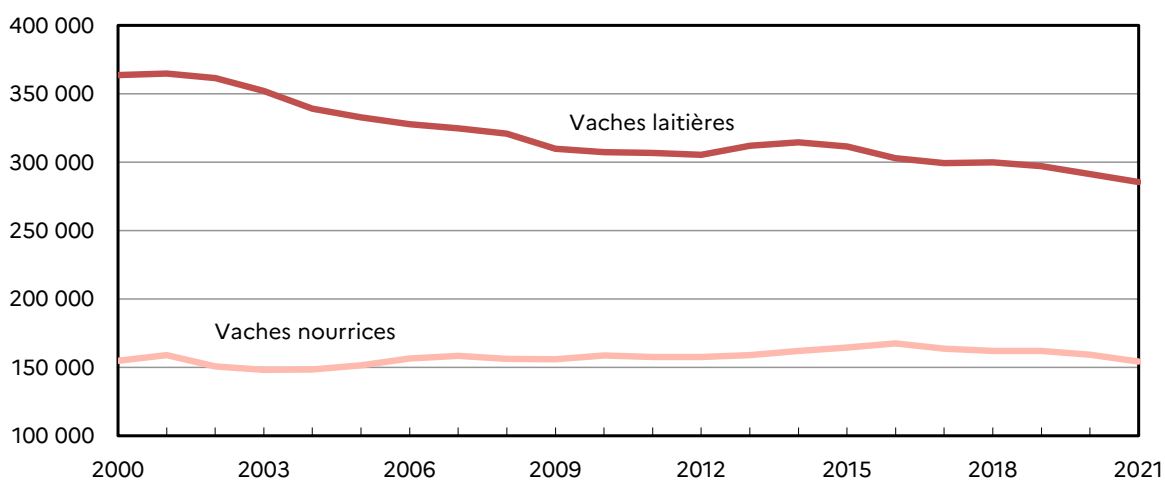
Figure 3 - Effectifs des bovins en 2021

	Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Région	France Métropolitaine
Ensemble espèce bovine	181,9	308,6	96,6	347,0	186,3	1 120,4	17 224,6
Vaches laitières	36,4	88,3	21,5	91,4	47,7	285,4	3 321,3
Vaches nourrices	33,5	38,7	15,7	41,4	24,9	154,1	3 844,5
Total vaches	69,9	127,0	37,2	132,8	72,6	439,5	7 165,8
Génisses d'un an et plus (laitières + nourrices + boucherie)	45,1	79,3	24,7	91,1	48,8	289,0	4 052,3
Mâles d'un an et plus (taureaux + mâles castrés et non castrés)	17,9	22,8	10,4	29,7	17,5	98,2	1 056,0
Total bovins de plus d'un an	62,9	102,1	35,0	120,8	66,2	387,1	5 108,2
Veaux de boucherie	1,7	7,6	0,8	9,5	1,6	21,3	566,7
Autres bovins de moins d'un an	47,3	71,9	23,6	83,8	45,8	272,4	4 384,0
Total bovins de moins d'un an	49,0	79,5	24,4	93,3	47,5	293,7	4 950,6

en millier de têtes

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle définitive 2021

Figure 4 - Effectifs des vaches en Hauts-de-France



Source : Agreste - Statistiques agricoles annuelles définitives

Figure 5 - Production de lait de vache en 2021

	Aisne	Nord	Oise	Pas-de-calais	Somme	Région	France Métropolitaine
Production de lait							
2021	2 844,4	6 764,1	1 555,9	7 226,4	3 899,2	22 290,0	240 394,4
21/20 en %	-4,3	-5,5	-5,0	-3,0	-14,5	-6,2	-1,8
dont livraison de lait entier à l'industrie							
2021	2 827,9	6 619,0	1 541,7	7 132,2	3 883,9	22 004,7	235 017,1
21/20 en %	-4,3	-5,6	-5,0	-3,0	-14,6	-6,3	-1,9
Nombre de producteurs livrant du lait à l'industrie (*)							
2021	472	1 226	339	1 448	664	4 149	48 046
21/20 en %	-7,1	-7,5	-3,7	-3,9	-15,6	-7,4	-4,5

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle définitive, enquêtes annuelles laitières 2020-2021

En millier d'hectolitres

(*) moyenne des effectifs : avril, juillet et octobre

Figure 6 - Teneur moyenne en matière grasse et matière protéique du lait de vache en 2021

	Aisne		Nord		Oise		Pas-de-Calais		Somme		Région		France	
	MG	MP	MG	MP	MG	MP	MG	MP	MG	MP	MG	MP	MG	MP
Janvier	42,4	33,8	42,6	33,8	42,6	33,7	41,6	33,8	42,0	33,6	42,2	33,8	43,4	34,2
Février	42,0	33,7	42,4	33,7	42,2	33,5	41,5	33,6	41,6	33,4	41,9	33,6	42,7	33,7
Mars	41,7	33,6	42,2	33,6	42,1	33,5	41,3	33,5	41,4	33,3	41,7	33,5	42,4	33,7
Avril	41,5	33,7	41,9	33,7	41,6	33,7	41,1	33,7	41,1	33,4	41,4	33,7	41,7	34,0
Mai	40,9	33,6	41,1	33,5	41,0	33,5	40,2	33,4	40,5	33,1	40,7	33,4	41,2	33,8
Juin	40,2	32,7	40,3	32,6	40,5	32,6	39,6	32,6	39,9	32,4	40,0	32,6	40,6	32,9
Juillet	40,4	32,3	40,5	32,3	40,5	32,1	39,6	32,3	39,9	32,1	40,1	32,2	40,7	32,6
Août	40,8	32,8	40,9	32,8	40,8	32,5	40,0	32,5	40,2	32,4	40,5	32,6	41,0	32,9
Septembre	41,5	33,2	41,5	33,1	41,2	32,7	40,2	32,7	40,6	32,7	40,9	32,9	41,5	33,3
Octobre	43,1	34,2	43,1	33,9	42,5	33,5	41,6	33,4	41,7	33,8	42,3	33,8	42,8	34,3
Novembre	43,7	34,3	43,7	34,1	43,0	33,7	42,7	33,7	42,8	33,9	43,2	33,9	43,8	34,7
Décembre	43,2	33,8	43,3	33,8	42,8	33,6	42,5	33,7	42,5	33,7	42,9	33,7	43,7	34,3
Moyenne 2021	41,8	33,5	42,0	33,4	41,7	33,2	41,0	33,3	41,2	33,2	41,5	33,3	42,1	33,7
<i>Moyenne 2020</i>	<i>41,3</i>	<i>33,4</i>	<i>41,5</i>	<i>33,4</i>	<i>41,4</i>	<i>33,3</i>	<i>40,4</i>	<i>33,3</i>	<i>40,5</i>	<i>33,2</i>	<i>41,1</i>	<i>33,3</i>	<i>41,9</i>	<i>33,7</i>

En gramme/litre

Source : Agreste - Enquêtes mensuelles laitières 2020 et 2021

MG : Matière grasse

MP : Matière protéique

Figure 7 - Effectifs des ovins en 2021

	Région	France Métropolitaine
Ensemble espèce ovine	148,7	6 903,8
Agnelles	19,9	1 013,0
Brebis-mères (y compris réforme)	90,4	4 478,8
Autres ovins (y compris béliers)	38,3	1 412,1

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle définitive 2021

En millier de têtes

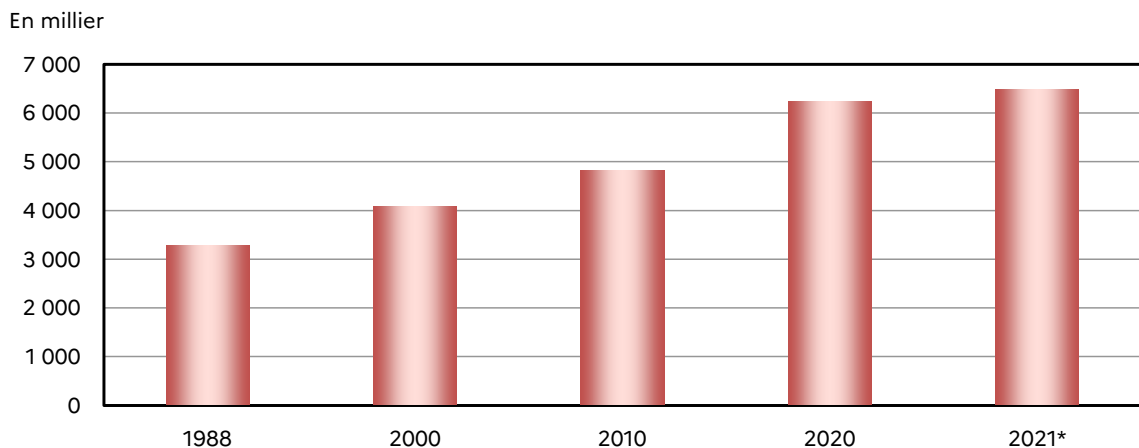
Figure 8 - Effectifs des volailles en 2021

	Région	France Métropolitaine
Poules pondeuses d'œufs à couvrir	606	7 461
Poules pondeuses d'œufs de consommation	6 471	56 221
Poulets de chair	9 174	148 072

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle définitive 2021

En millier de têtes

Figure 9 - Effectifs des poules pondeuses d'œufs de consommation en Hauts-de-France



* L'effectif de poules pondeuses est fourni à titre indicatif. Le recensement agricole restant la source la plus fiable pour cette donnée.

Source : Agreste - Recensements agricoles (pour les millésimes 1988, 2000, 2010 et 2020), Statistique agricole annuelle définitive 2021

Figure 10 - Production d'œufs en 2021

	Région	France Métropolitaine
Œufs de consommation	1 633,5	15 396,4

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle définitive 2021

En million

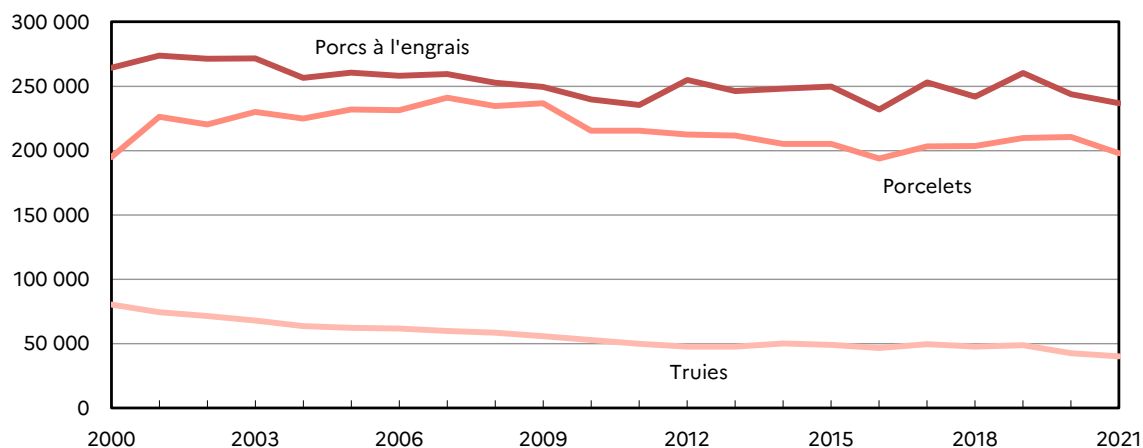
Figure 11 - Effectifs des porcs en 2021

	Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Région	France Métropolitaine
Ensemble espèce porcine	48,7	320,2	21,4	133,5	43,2	567,1	12 880
Porcelets de moins de 20 kg	15,3	112,8	4,3	52,7	12,8	197,9	4 702
Porcs de 20 kg à moins de 50 kg	9,5	45,2	10,9	18,5	7,7	91,9	1 970
Truies	3,3	22,0	0,5	11,1	3,0	40,0	920
Porcs à l'engrais	20,6	140,0	5,7	51,0	19,6	236,9	5 276
Verrats	0,0	0,2	0,0	0,2	0,0	0,4	12

En millier de têtes

Source : Agreste - Statistique annuelle agricole définitive 2021

Figure 12 - Effectifs porcins en Hauts-de-France



Source : Agreste - Statistiques agricoles annuelles définitives



L'espèce porcine comprend :

Les truies : truies reproductrices de 50 kg et plus, y compris les femelles n'ayant encore jamais mis bas et conservées pour le renouvellement des effectifs de truies. Les truies de réforme sont exclues de cette catégorie ;

Les porcelets de moins de 20 kg : jeunes animaux, mâles ou femelles, sevrés ou non, non entrés en atelier d'engraissement ;

Les jeunes porcs de 20 à 50 kg : jeunes animaux en bâtiment d'engraissement ;

Les porcs à l'engrais : porcs de plus de 50 kg, mâles (castrés ou non) ou femelles, en cours d'engraissement ;

Les truies de réforme sont recensées avec les porcs à l'engrais ;

Les verrats de 50 kg et plus : mâles reproducteurs de l'espèce porcine.

agreste.agriculture.gouv.fr

AGRICULTURE.GOUV.FR



ALIMENTATION.GOUV.FR

www.agreste.agriculture.gouv.fr



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture
et de la Forêt Hauts-de-France
Service régional de l'information statistique
et économique
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069
80094 Amiens cedex 3

Directeur régional : Björn DESMET
Directrice des publications : Émilie HENNEBOIS
Rédactrice en cheffe : Claire SALLÉ
Composition : Monique LECUT
ISSN : 2644 - 9307
© Agreste 2023